

**Différences d'espérance de vie sans incapacité dans les départements français : premiers résultats et facteurs explicatifs**

Maude Crouzet (Université de Strasbourg)

**Résumé**

Avec l'allongement de la durée de vie, se pose la question de la qualité des années de vie gagnées aux grands âges : vit-on plus longtemps en bonne santé ou bien les années gagnées s'accompagnent-elles de maladies, incapacités et risques de perte d'autonomie ? Ces questions s'appliquent également aux différences géographiques. En effet, même dans des pays proches comme au sein de l'Union Européenne, on constate d'importants écarts d'espérance de vie et d'espérance de vie sans incapacité (EVSI). Les disparités géographiques de mortalité et de santé se retrouvent aussi à l'échelle infranationale.

En France, les inégalités départementales de mortalité ont déjà plusieurs fois été démontrées, en revanche, on ne dispose que de peu d'informations sur les inégalités territoriales de santé. Grâce aux données de l'enquête Vie Quotidienne et Santé, dont l'échantillon est représentatif à l'échelle départementale, nous avons pu calculer, pour la première fois, des estimations d'espérance de vie sans incapacité pour chaque département de France.

Dans un premier temps, l'analyse des différences spatiales d'espérance de vie et d'EVSI montre que les inégalités face à l'incapacité sont de plus grande ampleur que celles face à la mortalité. La répartition géographique des inégalités d'EVSI tend à recouper celle des inégalités d'espérance de vie, selon un gradient Nord/Sud. Si les départements à longue espérance de vie présentent généralement également une longue EVSI, l'association entre espérance de vie et part de cette espérance de vie vécue sans incapacité n'est pas aussi systématique.

Dans un second temps, la prise en compte des problèmes fonctionnels (physiques, cognitifs, sensoriels), met en évidence leur impact sur l'EVSI. Ainsi, les départements à faible EVSI présentent des prévalences élevées de limitations physiques (fortement invalidantes), tandis que dans les départements à longue EVSI, les limitations les plus répandues touchent les fonctions cognitives et/ou sensorielles.